

## LA COMPACITE TONALE EN DIALONKE

par Boniface KEITA

Le dialonké est une langue mandé-nord parlée au Mali, au Sénégal, en Guinée et en Sierra-Leone, apparentée de très près au soso. Le parler considéré ici est celui des villages dialonké de l'arrondissement de Faléya, situé au sud du cercle de Kéniéba (région de Kayes) au Mali.

Nos premières enquêtes nous ont conduit à écrire un premier article sur la morphologie de la forme définie des noms (Mandenkan 14/15), puis un second article sur les préverbes (Mandenkan 16). Par rapport à ces deux premiers articles, il faut signaler ici une modification au niveau de la transcription phonétique: ce que nous avons tout d'abord identifié comme des voyelles nasales s'avère être en fait des séquences "voyelle + consonne nasale", la nasalité des voyelles étant imputable à l'influence d'une nasale post-vocalique appartenant à la même syllabe que la voyelle. Cette nasale post-vocalique se réalise  $\eta$  devant pause; elle nasalise en n un r lui succédant (ce qui donne un n géminé) et se dénasalise au contact de l (ce qui donne un l géminé); dans tous les autres cas, elle prend le point d'articulation de la consonne qui lui succède immédiatement. Au niveau des représentations structurelles, une solution possible (ce n'est toutefois pas la seule) est de représenter uniformément par n la nasale post-vocalique. En structure, cette nasale post-vocalique est toujours suivie d'un ton flottant (cf. la communication de D. Creissels), mais dans le souci de ne pas surcharger les transcriptions on peut convenir de ne faire figurer explicitement ce ton flottant que lorsqu'il est différent du ton de la voyelle précédente.

La compacité tonale a été décrite par différents linguistes pour le bambara, le malinké, le soso, le vai et le mende. Cette notion concerne des constructions issues de la juxtaposition de deux constituants où s'observent des réalisations tonales dans lesquelles le schème tonal du syntagme tout entier est totalement déterminé par le schème tonal du premier constituant.

Par exemple en bambara, lorsque le ton initial du premier formant d'une construction à compacité tonale est bas, le ton reste bas sur l'ensemble du premier formant et devient haut à partir de la première syllabe du deuxième formant; lorsque le ton initial du premier formant est haut, le ton reste haut sur l'ensemble du syntagme:

mìsì "vache" + sògó "viande" → mìsìsògó "viande de vache"  
 fàlí "âne" + gòló "peau" → fàlìgòló "peau d'âne"  
 jírí "arbre" + bóló "bras" → jíríbóló "branche"  
 wára "fauve" + gòló "peau" → wáragòló "peau de fauve"  
 bàmánán "bambara" + kán "langue" → bàmánánkán "langue bambara"

Pour le mende, la situation se présente autrement. Tout d'abord, le premier formant conserve intégralement son schème tonal d'origine, sauf d'éventuels tons flottants finaux qui interviennent néanmoins, comme nous allons le voir, pour déterminer le schème tonal du deuxième formant. Lorsque le premier formant est de schème BB, HB ou BHb (1), c'est à dire lorsqu'il se termine par un ton bas, le second formant porte un schème BB. Lorsque le premier formant se termine par contre par un ton haut, flottant ou non, le deuxième formant porte un schème HB. Soit schématiquement:

(1) Les lettres minuscules h, b représentent des tons flottants, les majuscules représentent des tons associés aux segments vocaliques.

Schème tonal du 1er formant	Schème tonal du syntagme
BB	BB-BB
HB	HB-BB
BHb	BH-BB
HH	HH-HB
BH	BH-HB
BBh	BB-HB

Il est évident qu'on peut rendre compte de ceci en posant une première règle qui affecte uniformément d'un schème tonal BB le deuxième formant, suivie d'une deuxième règle qui copie sur la première syllabe du deuxième formant un éventuel ton haut final du premier formant; après que ces deux règles aient été appliquées, un éventuel ton flottant à la finale du premier formant se trouvera dans tous les cas suivi d'une syllabe associée à un ton de même valeur, et pourra donc être effacé.

Pour le soso (1), nous obtenons le tableau suivant:

Schème tonal du 1er formant	Schème tonal du syntagme
HB	HB-BH
HH	HH-HB(H)
BH	BB-HB(H)

Dans ce tableau, H entre parenthèses représente un ton haut final qui apparaît lorsque le deuxième formant comporte plus de deux syllabes. Nous pouvons décrire ceci

(1) cf. Claire GREGOIRE, "La tonalité des mots composés et celle du présent progressif en soso", communication au colloque Langues et Linguistique Manding, Orcemont, 5-7 juillet 1978.

en reprenant pour le soso les règles posées à propos du mende (affectation d'un schème tonal bas au deuxième formant, puis copie d'un éventuel ton haut final du premier formant), à condition de les compléter par les deux règles suivantes:

- lorsque le premier formant est de schème BH, son H final est remplacé par B devant le H créé par la règle de copie;
- lorsque les règles précédentes ont pour effet de conférer au deuxième formant un schème entièrement bas ou un schème HB dont la séquence basse finale porte sur plus d'une syllabe, un ton haut final est introduit <sup>(1)</sup>.

Pour ce qui est du dialonké, les règles de compacité tonale telles que les appliquent nos informateurs, aussi bien en réponse à des questionnaires que lors de la production de textes libres, ne peuvent être établies qu'à condition d'admettre qu'il se produit là un phénomène de variation libre. On aboutit ainsi à un tableau qui évoque en partie la situation du mende ou du soso, en partie celle du manding.

Le premier cas que nous envisagerons est celui où le premier formant porte un schème tonal haut. Dans ce cas, l'ensemble du syntagme présente généralement, dans le corpus recueilli, un contour HH-HB; à la différence du soso (qui aurait dans un tel cas le contour HH-HBH) ceci vaut aussi dans le cas où le deuxième formant comporte plus de deux syllabes:

móngón "mangue" + móngónwáqátì "période des mangues"  
 sífí "chèvre" + sífídfí "chevreau"  
 déé "bouche" + dééqábè "barbe"  
 jéqé "poisson" + jéqéqórì "arête"

Mais on relève aussi des productions des informateurs où, dans les mêmes conditions, le syntagme porte le schème

(1) On peut mettre cette règle en relation avec le fait que le soso n'admet pas de lexème élémentaire qui aurait, soit un schème tonal tout bas, soit un schème tonal terminé par plus d'une syllabe basse.

tonal HH-BH. Dans certains cas qui ont été vérifiés, nous avons constaté que les informateurs produisent et acceptent également les deux (par exemple kánsín-qórì ~ kánsín-qòrí "champ d'arachide"); il s'agit donc bien d'une variation libre.

Le deuxième cas est celui d'un premier formant de schème BH; alors, le syntagme présente le plus souvent le schème BB-HB, comme l'illustrent les exemples ci-après:

gìnè "femme" + gìnèkábúrú "tombe de femme"  
 bàré "chien" + bàrèdíí "chiot"  
 fòqó "tuer" + fòqòsée "ce qui sert à tuer"  
 bàngí "maison" + bàngìkánkè "mur"  
 sìgá "partir" + sìgàfée "départ"

Mais ici aussi, quelques exemples montrent qu'il y a variation libre avec le schème BH-BH, par exemple ònsò-qémè ~ ònsò-qémè "chasseur"; cet exemple est d'autant plus probant qu'il a été relevé à l'occasion de la récitation d'un conte où le mot "chasseur" revenait constamment.

Le troisième cas est celui d'un premier formant de schème HB. Dans ce cas, le corpus recueilli atteste encore plus nettement que dans les cas précédents le phénomène de variation libre:

- une partie des exemples relevés atteste le contour HH-HB:  
 fínè "couteau" + fínèkèsè "lame de couteau"  
 sóródo "tamarin" + sóródójéé "jus de tamarin"  
 sáràqà "sacrifice" + sáràqátóqéé "poulet de sacrifice"  
 jééfurè "eau chaude" + jééfúrédónqè "reste d'eau chaude"  
 kúrì "foyer" + kúrìgémè "pierre du foyer"

- d'autres exemples attestent le contour HH-BH, sans que l'on puisse dégager pour ce choix un quelconque conditionnement:

kérì "houe" + kéréqàbú "le fait de forger une houe"  
 wúlín "mortier" + wúlínàmí "pilon"

fúla "Peul" → fúlagíné "femme peule"  
 gábédíí "tourterelle" → gábédííqábé "plume de tourterelle"

D'ailleurs, dès le début de la confection de la liste lexicale, nous avons remarqué de fréquentes hésitations de l'informateur lors de la vérification du schème tonal de tels composés, qu'il n'était pas rare d'obtenir d'une séance d'enquête à l'autre avec deux contours différents.

Le quatrième cas est celui d'un premier formant de schème BHB. Comme dans le cas précédent, nous observons très nettement une variation libre: le syntagme peut présenter indifféremment le schème BH-BH ou le schème BB-HB:

- exemples attestant BH-BH:

jëndéqí "écureuil" → jëndéqíqòrí "os d'écureuil"  
 qòsèbáíí "phacochère" → qòsèbáííkírí "peau de phacochère"  
 dòqòbóórè "voisin" → dòqòbóórégíné "voisine"

- exemples attestant BB-HB:

bàànáá "banane" → bàànáábííí "bananier"  
 jèqéé "mouton" → jèqééqòrí "os de mouton"  
 tùbáábù "Européen" → tùbáábùsánkírí "chaussure européenne"

Un dernier cas à envisager serait celui où le premier formant est de schème HBH. S'agissant là d'un schème très rare dans le lexique, nous pouvons dire seulement que les quelques exemples recueillis de syntagmes à compacité tonale dont le premier formant est de schème HBH attestent un schème HH-HB pour le syntagme (qínbèííwáqátí "saison froide", de qínbèíí "le froid"); mais la rareté du schème HBH fait qu'il serait imprudent de conclure à partir de là à l'absence de variation libre dans ce cinquième et dernier cas.

Pour prévenir une objection que l'on pourrait faire à notre analyse, précisons que le phénomène de variation libre que nous décrivons ne saurait être imputé à une confusion de notre part entre des constructions dont le premier terme est un lexème et d'autres où le premier terme serait

un nom à la forme définie (comme en bambara mùsò-tògò "nom de femme" / mùsò tògò "le nom de la femme"). En effet (cf. notre article précédent), sauf dans des cas très limités la forme définie du nom présente en dialonké une finale qui exclut toute possibilité de confusion avec la forme indéfinie.

En dehors des cas de compacité tonale que nous venons de décrire, il faut mentionner qu'il existe en dialonké un type de composé dont la tonalité, déterminée par un critère sémantico-syntaxique, est indépendante de la tonalité lexicale des deux formants: si un composé est analysable comme la transposition d'une relation objet-verbe avec comme signification celle de nom d'agent, alors on observe dans tous les cas un schème tonal BB-HH (qui, remarquons-le, n'apparaît jamais pour le type de composé décrit dans ce qui précède): jéqé "poisson", sùqú "attraper" → jéqésúqú "pêcheur" dùgí "pagne", dégè "coudre" → dùgídégè "tailleur" gúlè "mensonge", fálá "dire" → gúlèfálá "menteur" Des fait identiques ont déjà été signalés par Maurice HOUIS dans sa description du soso et confirmés par Claire GREGOIRE dans l'article mentionné ci-dessus.

Pour revenir au cas général de compacité tonale, nous pouvons dresser un tableau comparatif du soso et du dialonké:

Schème tonal du 1er formant	Schème tonal du syntagme soso	Schème tonal du syntagme dialonké
HH	HH-HB(H)	HH-HB ~ HH-BH
HB	HB-BH	HH-HB ~ HH-BH
BH	BB-HB(H)	BB-HB ~ BH-BH
BHB	BHB-BH	BB-HB ~ BH-BH

Cette comparaison suggère que le dialonké a pu avoir à l'origine un système de compacité tonale du type décrit pour le mende ou le soso (c'est à dire avec autant de possibilités distinctes pour le schème tonal du syntagme qu'il y a de schèmes distincts possibles pour le premier formant),

mais se trouve engagé dans un processus de réorganisation qui pourrait bien déboucher sur une situation du type manding, où seul importe le ton initial du premier formant. Le développement particulier que présentent en dialonké les lois de diffusion tonale (cf. l'exposé de D. Creissels) est peut-être pour quelque chose dans le déclenchement de ce processus.

En conclusion, nous voudrions attirer l'attention sur des différences que nous avons observées dans le fonctionnement des lois de compacité tonale en dialonké et en manding.

En manding, on peut considérer que relèvent de la loi de compacité tonale les suffixes dérivatifs ainsi qu'une partie des qualificatifs. Ce n'est pas le cas en dialonké, où qualificatifs et suffixes dérivatifs ont des propriétés tonales dont il n'est pas possible de rendre compte dans le cadre de la loi de compacité établie ci-dessus. Par exemple:

- le dérivatif -dé des noms de lieu, s'adjoignant à la base kíítí, donne kíítí-dé "tribunal";
- le qualificatif gwééí "rouge" (issu par dérivation tonale du verbe gwééí "rougir"), combiné à bàrèdí "chiot", donne le syntagme bàrèdí gwééí; on vérifiera aisément que tout se passe comme si chaque constituant du syntagme maintenait son ton inhérent, alors que l'application de la loi de compacité déboucherait sur un résultat très différent.